



Création d'une deuxième société

Par **boston2001**, le **27/12/2010** à **15:30**

Bonjour,rnrnNous avons créer depuis 6 mois une SARL en cogérance à 3 parts égale.rnLa relation entre les 3 associés n'est pas au mieux,rnPeut on créer une autre SARL sans l'un des associés, en sachant que la société sera exactement la meme chose ?rnMerci de vos réponses

Par **fabienne034**, le **27/12/2010** à **15:44**

bonjour rnrnrien ne l'interdit si vos statuts de premières société ne l'interdisent pas rnrnpour tout savoir sur la sarl :rnrn<http://www.fbls.net/SARLINFO.htm>rnrnpour avoir des statuts gratuits de SARL :rnrn<http://www.fbls.net/sarl-statuts.htm>rnrnmais le plus simple serait de lui racheter ses parts socialesrnrnpour tout savoir sur la cession de parts de SARL allez en bas de page de:rnrn<http://www.fbls.net/SARLINFO.htm>